



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

Mois de sensibilisation à la dyslexie

- ATTENDU QU' octobre sera chaque année le Mois de sensibilisation à la dyslexie;
- ATTENDU QUE la Learning Disabilities Association of Manitoba estime que 10 à 15 pour cent de la population canadienne sont aux prises avec des troubles d'apprentissage et que jusqu'à 80 pour cent d'enfants ayant des troubles d'apprentissage ont des difficultés d'apprentissage en lecture;
- ATTENDU QUE la Dyslexia Champions of Manitoba s'associera à Dyslexia Canada en participant à leur campagne nationale annuelle intitulée « Mark it Read » et que les édifices et les monuments seront illuminés en rouge pour exprimer leur appui aux Canadiens vivant avec la dyslexie;
- ATTENDU QUE les groupes de défense des causes tels que Friends of Dyslexia veulent que chacun soit à l'aise en lecture et en écriture;
- ATTENDU QUE tous les élèves ont le droit d'apprendre à lire;
- ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance s'est engagé à renforcer la réussite en littératie des élèves en renforçant la sensibilisation et les compétences des enseignants à répondre aux besoins des élèves en difficulté, y compris ceux qui souffrent de dyslexie;
- ATTENDU QUE le Mois de sensibilisation à la dyslexie reconnaît que cet engagement nécessite les efforts collaboratifs de la maison, de l'école et de la communauté pour mieux comprendre et appuyer les élèves qui souffrent de dyslexie;

Nous, Nello Altomare, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance de la province du Manitoba, proclamons par la présente qu'octobre sera le

MOIS DE SENSIBILISATION À LA DYSLEXIE

au Manitoba et invitons tous les Manitobains à l'observer scrupuleusement.

Original signé par

Nello Altomare
Ministre Éducation et
Apprentissage de la petite enfance